



Identité linguistique et poids des langues : une étude comparative entre des jeunes de milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick et anglophone au Québec

Annie Pilote, Marie-Odile Magnan et Karine Vieux-Fort

Volume 6, numéro 1, décembre 2010

Sur le thème de la minorité linguistique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1000483ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1000483ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (imprimé)

1918-7475 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pilote, A., Magnan, M.-O. & Vieux-Fort, K. (2010). Identité linguistique et poids des langues : une étude comparative entre des jeunes de milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick et anglophone au Québec. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 6(1), 65–98. <https://doi.org/10.7202/1000483ar>

Résumé de l'article

Cet article porte sur la construction identitaire en milieu linguistique minoritaire au Canada. Partant d'une démarche qualitative comparative entre des jeunes d'un milieu scolaire francophone au Nouveau-Brunswick et anglophone au Québec, il examine les processus à travers lesquels les jeunes construisent leur identité linguistique, c'est-à-dire à travers une négociation entre leur définition subjective de Soi et des identités transmises par Autrui (en particulier la famille et l'école). Les résultats sont présentés à partir de configurations identitaires liées au type de familles dont sont issus les jeunes interrogés : endogames majoritaires, endogames minoritaires et exogames (français et anglais). L'analyse démontre que si l'identification « bilingue » est présente chez les deux groupes de jeunes étudiés, les enjeux qui s'y rattachent varient en fonction du poids relatif de l'anglais et du français dans l'environnement nord-américain.

Identité linguistique et poids des langues : une étude comparative entre des jeunes de milieu scolaire francophone au Nouveau- Brunswick et anglophone au Québec

ANNIE PILOTE

Université Laval, Québec

MARIE-ODILE MAGNAN

Université Laval, Québec

KARINE VIEUX-FORT

Université Laval, Québec

Dans la dernière décennie, plusieurs chercheurs canadiens se sont penchés sur les identités bilingues en milieu francophone minoritaire. La mise au jour de ces formes identitaires plurielles, en particulier chez les jeunes, a notamment suscité des préoccupations dans les milieux scolaires et communautaires de la minorité francophone d'un bout à l'autre du pays. Ces identités seraient-elles l'indice d'une assimilation inéluctable des jeunes francophones à la langue anglaise? L'école pourra-t-elle résister aux pressions vers l'anglicisation – pressions qui se manifestent, entre autres, dans les pratiques d'alternance entre le français et l'anglais chez les élèves et par l'attrait que représente

la culture anglo-américaine pour les jeunes? Comment appréhender le recrutement scolaire parmi les familles exogames (français-anglais), l'intégration de ces élèves aux écoles de la minorité ainsi que l'accueil réservé aux parents anglophones? Devant ces défis, l'école de la minorité cherche à identifier les pratiques pédagogiques les plus efficaces pour assurer la maîtrise de la langue française et renforcer le sentiment d'appartenance au fait français – ce que certaines élites scolaires vont jusqu'à qualifier de « réussite identitaire ».

Dans le contexte canadien, fondé sur le principe de la dualité linguistique, il s'avère pertinent de vérifier si de telles identités bilingues se manifestent également dans les milieux scolaires anglophones du Québec – un thème de recherche quasi inexploité jusqu'à présent dans la littérature scientifique¹. S'il s'avère que les jeunes fréquentant l'école de langue anglaise au Québec expriment une identification bilingue, les enjeux éducatifs soulevés par ce phénomène sont-ils semblables à ceux qui sont soulevés en milieu francophone minoritaire? Dans quelle mesure la famille et l'école contribuent-elles à la transmission des identités linguistiques? Afin d'éclairer ces questions, nous avons mené une recherche qualitative et comparative sur l'identité des jeunes en milieu linguistique minoritaire au Nouveau-Brunswick et au Québec². Les résultats de recherche présentés ici ne sont donc pas généralisables à l'ensemble des populations étudiées; ils

¹ Diane Gérin-Lajoie et Christine Lenouvel, « Le rapport à l'identité chez les jeunes des minorités de langues officielles au Québec et en Ontario », dans *L'identité sur mesure : jeunesse et construction identitaire*, 77^e Congrès de l'ACFAS, Université d'Ottawa, Ottawa, 2009; Patricia Lamarre, « Anglo-Quebec today: Looking at community and schooling issues », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 185, 2007, p. 109-132; Karine Vieux-Fort et Annie Pilote, « Représentations de la communauté anglophone et positionnements identitaires chez des jeunes scolarisés en anglais à Québec : explorations méthodologiques », *Glottopol. Revue internationale de sociolinguistique* (à paraître); Marie-Odile Magnan, « Franchir les frontières scolaires, franchir les frontières identitaires? De l'école de langue anglaise vers l'université francophone », *Ethnologies*, vol. 31, n° 2, 2010, p. 289-312.

² Cette recherche a été réalisée avec le soutien du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture.

permettent plutôt une analyse approfondie du processus de construction identitaire dans deux milieux minoritaires spécifiques.

Une mise en contexte des enjeux linguistiques en milieu minoritaire sera d'abord présentée, suivie d'un survol du contexte scolaire propre à chaque minorité linguistique étudiée. Ensuite, une recension des écrits portant sur les identités bilingues des jeunes de la minorité francophone fera état des diverses approches adoptées par les chercheurs pour étudier ce phénomène ainsi que de leurs principaux résultats de recherche. Puis, un cadre théorique sur la construction identitaire sera exposé – la construction identitaire étant comprise ici comme un processus de négociation entre, d'une part, une socialisation linguistique familiale et scolaire et, d'autre part, les choix identitaires effectués par les individus en fonction de leur propre subjectivité. L'analyse comparative soulignera notamment les ressemblances entre les deux terrains de recherche, à savoir l'existence d'identités bilingues tant en contexte québécois que néo-brunswickois, identités résultant de combinaisons similaires au plan de la construction identitaire. Malgré ces similarités, la discussion des résultats montrera en quoi les enjeux éducatifs et sociaux posés par ce phénomène sont sensiblement différents dans les deux contextes.

1. Poids des langues et minorités linguistiques officielles au Canada

Dans un contexte de mondialisation, les langues s'inscrivent plus que jamais dans des rapports de pouvoir. Selon Louis-Jean Calvet, ces affrontements linguistiques donnent lieu notamment à une « guerre des langues » civile se concrétisant par la mise en place de politiques linguistiques³. Ces rapports de force s'organisent selon un modèle gravitationnel où, sur le plan international, l'anglais constitue la langue « hyper centrale »⁴. En effet, selon ce

³ Louis-Jean Calvet, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette, 2005, 294 p.

⁴ Louis-Jean Calvet, *Le « poids » des langues*, conférence prononcée au colloque Vues d'ici et d'ailleurs. Minorités linguistiques et francophonies en perspective

linguiste français, l'anglais représente la langue ayant le plus de poids dans un contexte de mondialisation, une langue se caractérisant par des locuteurs principalement monolingues. Le français, pour sa part, constituerait l'une des quelques langues « super centrales » – ses locuteurs ayant une tendance au bilinguisme. Même si au plan international le français est considéré comme une langue « super centrale », il reste qu'en Amérique du Nord le français demeure une langue minoritaire et fragilisée par son isolement, mais aussi par sa dispersion dans un environnement dominé par la langue anglaise à l'échelle continentale.

Face à cette situation précaire, différentes politiques linguistiques ont été implantées au Canada et au Québec pour protéger la langue et la culture d'expression française de la force assimilatrice de l'anglais : soit par des lois fédérales reconnaissant la dualité linguistique au Canada, soit par des lois provinciales reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick⁵ ou faisant du français la langue officielle au Québec. Or, comment la mise en place de ces cadres juridiques dans le champ scolaire se concrétise-t-elle? Le droit à l'éducation française à l'extérieur du Québec constitue notamment une application importante de ces politiques linguistiques, la socialisation scolaire pouvant jouer un rôle dans la préservation d'une langue minoritaire. Le groupe anglophone du Québec, évoluant dans un contexte où les rapports de force entre la langue « hyper centrale » qu'est l'anglais et la langue « super centrale » qu'est le français basculent, est également garant du droit à l'instruction anglaise pour les enfants de parents ayant reçu la majorité de leur enseignement primaire en anglais au Canada.

Considérant ces dynamiques linguistiques canadiennes entre une langue considérée « hyper centrale » et une langue considérée « super centrale » au plan international, il importe de présenter les modalités selon lesquelles s'est organisé l'enseignement des minorités francophones au Canada et anglophones au Québec. Le contexte canadien de l'éducation des minorités de langue

(ACFAS), le 5 mai 2008, Québec.

⁵ Principe enchâssé dans la Constitution canadienne en 1993.

officielle sera d'abord présenté, tout en ayant en tête que ce cadre légal fut davantage significatif pour les francophones hors Québec (une minorité qui a fait de l'éducation son principal cheval de bataille). Nous verrons ensuite que les anglophones, pour leur part, furent davantage touchés et préoccupés par les changements en cours dans la société québécoise (principalement depuis les années 1970).

La minorité francophone au Canada a mené des luttes ayant conduit à l'application de mesures juridiques concrètes. Dès 1969, le Parlement canadien adopte la *Loi sur les langues officielles*. Cette législation accorde, pour la première fois, une reconnaissance de l'anglais et du français comme langues officielles du Canada. C'est toutefois en 1982 que la *Charte canadienne des droits et libertés* vient consacrer officiellement l'importance de l'éducation de langue officielle minoritaire au Canada⁶. Plus spécifiquement, l'article 23 de cette Charte est considéré comme le pilier de la dualité linguistique au Canada en raison du rôle important qu'il accorde à l'institution scolaire dans la transmission de la langue et de la culture⁷. En bref, cet article reconnaît le droit à l'instruction dans la langue de la minorité et vise: 1) la transmission des valeurs linguistiques et culturelles (dans un établissement de la minorité) ainsi que 2) la réduction des pouvoirs de domination du groupe majoritaire (droit exclusif de gestion scolaire). Plus que la simple exigence d'enseignement dans la langue de la minorité, cet article établit que la survivance et le développement du groupe et de sa culture dépendent d'un milieu de vie dans la langue de la minorité qui se concrétise par un établissement scolaire de langue officielle géré exclusivement par la minorité. Il en résulte aujourd'hui un système d'enseignement francophone qui a énormément progressé, et ce, malgré le

⁶ Angéline Martel, « Compétition idéologique et les droits scolaires francophones en milieu minoritaire au Canada », *Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 49, n° 4, 1993, p. 734-775; Angéline Martel, *Droits, écoles et communautés en milieu minoritaire, 1986-2002 : analyse pour un aménagement du français par l'éducation*, 2001, [En ligne] http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_032001_f.php (consulté le 2 septembre 2009).

⁷ Pierre Foucher, « Legal environment of official languages in Canada », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 185, 2007, p. 53-69.

fait que les droits scolaires ne s'appliquent ni au domaine de la petite enfance, ni au domaine de l'enseignement postsecondaire. En 2008, selon un dénombrement réalisé par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)⁸ dans les provinces et territoires où le français est minoritaire (c'est-à-dire à l'exception du Québec), on comptait 654 écoles francophones accueillant plus de 135 000 élèves. Au plan des systèmes d'enseignement, notons qu'il y a désormais des conseils scolaires francophones dans chaque juridiction majoritairement anglophone, des écoles françaises dans la majorité des grandes villes ainsi que des divisions francophones au sein de la plupart des ministères de l'Éducation au Canada⁹. Il est important de souligner ici que la province du Nouveau-Brunswick a été l'une des provinces ayant implanté le plus rapidement des mesures favorables au développement d'un système d'enseignement francophone à travers le financement public des écoles de langue française dès la fin des années 1960 et la dualité administrative au ministère de l'Éducation en 1974; cette dualité s'étendra aux conseils scolaires et aux écoles au début des années 1980 et mettra fin définitivement aux établissements d'enseignement bilingues dans la province.

Pour sa part, l'école de langue anglaise au Québec – école principalement marquée par l'affirmation du français comme langue officielle au sein de la province québécoise – a évolué dans un contexte différent. Il s'agit là d'un cas unique, c'est-à-dire d'une communauté linguistique majoritaire en Amérique du Nord qui évolue *de facto* comme minorité au sein d'une province officiellement francophone se protégeant contre les effets d'un contexte anglo-dominant. Depuis la Révolution tranquille, plusieurs changements ayant suivi l'évolution des rapports entre les communautés linguistiques ont marqué l'école de langue anglaise au Québec¹⁰. À partir des années

⁸ Association canadienne d'éducation de langue française, *Carte des écoles francophones du Canada*, 2008, [En ligne] <http://www.acelf.ca/c/outils/carte.html> (consulté en avril 2008).

⁹ Pierre Foucher, *op.cit.*

¹⁰ Annie Pilote et Sandra Bolduc, *L'école de langue anglaise au Québec. Bilan des*

1960, la langue (plutôt que les questions d'ordre religieux ou économique) devient le principal objet de litige entre les anglophones et les francophones du Québec. La *Charte québécoise de la langue française* (loi 101), qui voit le jour en 1977, proclame le français comme l'unique langue officielle du Québec. Elle décrète, entre autres, le français comme langue de l'enseignement public primaire et secondaire au Québec. L'article 73 de la *Charte québécoise de la langue française*, ayant pour objectif d'intégrer les nouveaux arrivants à l'école française, n'accorde l'accès au système d'éducation anglais qu'aux élèves répondant au critère suivant : avoir un parent ayant reçu la majorité de son enseignement primaire en anglais « au Canada ». Les restrictions quant à l'accès aux écoles de langue anglaise contribuent non seulement à amplifier un sentiment de perte de pouvoir institutionnel au sein de la communauté anglophone, mais elles entraînent également une chute importante des effectifs scolaires (ce qui fragilise le réseau scolaire). Pour l'année scolaire 2006-2007, 278 écoles primaires et secondaires accueillant plus de 101 000 élèves au Québec appartenaient au réseau anglophone¹¹. Malgré les restrictions quant à l'accès à l'école anglaise, on assiste depuis quelques années à une présence accrue d'élèves dont la langue maternelle est le français, notamment en raison de l'exogamie ou d'autres mécanismes (par exemple, un parent francophone ayant fréquenté un établissement de langue anglaise avant l'adoption de la loi 101). La région de Québec constitue un cas particulier au plan des effectifs scolaires. Une étude réalisée par Jack Jedwab¹² révèle que les écoles publiques du réseau anglophone comportaient en 2000-2001 une majorité d'élèves catégorisés comme étant de langue maternelle française (1 396) contre une minorité de

connaissances et nouveaux enjeux. Document d'interprétation rétrospectif (phase 1), Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2007, 56 p.

¹¹ Ibid.

¹² Jack Jedwab, *The Chambers Report, Ten Years After: The State of English Language Education in Quebec, 1992-2002*, The Missisquoi Reports, vol. 4, 2002, Montréal, The Missisquoi Institute.

langue maternelle anglaise (819). Cette situation s'explique en partie par l'importance des unions exogames (français-anglais) dans une région où une très faible proportion de la population se déclare de langue maternelle anglaise (1,45 %) ¹³.

Malgré ces contextes légaux bien différents, il reste que certains défis communs à ces écoles de la minorité se dégagent de la littérature scientifique : l'attrait de leurs élèves pour l'apprentissage de la langue majoritaire et l'hétérogénéité linguistique et identitaire de leur population scolaire ¹⁴. En effet, dans un contexte minoritaire où l'une des deux langues officielles du Canada domine (le français au Québec et l'anglais dans les autres provinces canadiennes), l'attrait pour la langue majoritaire et la valeur accordée à celle-ci sont élevées; elle est bien souvent conçue comme un « passeport de mobilité » permettant d'accéder plus facilement au marché du travail. Également, dans chaque contexte, on assiste à un taux de bilinguisme, voire de multilinguisme accru ainsi qu'à la mise en forme d'identités multiples chez les élèves ¹⁵.

2. Identité bilingue en milieu francophone minoritaire : recension des écrits

Les recherches sur l'identité en milieu francophone minoritaire au Canada soulignent de plus en plus l'usage du terme « bilingue » par les jeunes pour décrire leur sentiment identitaire. Les conséquences sociales de ces marques d'identifications ne sont pas interprétées de la même façon chez tous les chercheurs; bien qu'on se préoccupe généralement de l'avenir des communautés francophones minoritaires, trois courants émergent de notre recension des écrits : idéaliste, microsociologique et pragmatique.

¹³ Statistique Canada (2006), *Profils des secteurs de recensement du SR 0101.00, Québec (RMR) et Québec de 2006*.

¹⁴ Annie Pilote et Marie-Odile Magnan, « L'éducation dans le cadre de la dualité linguistique canadienne. Quels défis pour les communautés en situation minoritaire? », *Canadian Journal of Social Research / Revue canadienne de recherche sociale*, édition inaugurale, été 2008, p. 47-63.

¹⁵ Diane Gérin-Lajoie et Christine Lenouvel, *op. cit.*; Patricia Lamarre, *op. cit.*; Karine Vieux-Fort et Annie Pilote, *op. cit.*

Avant de les définir, il faut toutefois noter que ces courants sont des idéaux-types; ainsi, la présentation qui suit vise davantage à souligner les différences que les ressemblances dans les études scientifiques – les chercheurs bricolant généralement leur perspective à l'aide de plus de l'un de ces angles.

Le premier courant de pensée, que l'on retrouve notamment dans les écrits de Roger Bernard¹⁶, met en évidence les difficultés à préserver le fait français hors Québec. Ce courant pourrait être qualifié d'idéaliste en raison de l'idéal linguistique et culturel qu'il véhicule. Les travaux de Bernard expliquent essentiellement le développement d'identités bilingues et biculturelles par l'accroissement des unions exogames au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Ces configurations identitaires sont associées ici à un processus d'anglicisation de la jeunesse qui minerait la continuité culturelle des communautés francophones minoritaires. Comme l'écrit Bernard: « Nous glissons inconsciemment, imperceptiblement vers la francophonie linguistique coupée de sa culture originelle. En considérant l'ensemble de la conjoncture actuelle, il est fort probable que ce processus s'emballe, compromettant ainsi la survie du Canada français¹⁷ ». Or, selon lui, l'appartenance au groupe minoritaire et le désir de contribuer à son développement ne suffisent pas à assurer un contexte culturel canadien-français soi-disant authentique. L'avenir du fait français au Canada passe ainsi selon lui par le rejet de la culture fortement influencée par le milieu majoritaire anglophone au profit d'une identité canadienne-française avec laquelle il faudrait renouer.

Devant la croissance du pluralisme qui caractérise la francophonie urbaine, les écrits récents de Joseph Yvon Thériault abondent en partie dans le même sens. Ce dernier mentionne notamment le danger d'oublier la culture nationale qui se rattache aux francophones minoritaires et de créer de multiples « petits Canada français¹⁸ ». À ses yeux, l'école française doit être

¹⁶ Roger Bernard, *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Hearst, Le Nordir, 1998, 238 p.

¹⁷ *Ibid.*, p. 176.

¹⁸ Joseph Yvon Thériault, *Faire société. Société civile et espaces francophones*,

le reflet d'un projet d'en haut « qui impose à tous et à toutes les mêmes normes, les mêmes savoirs, les mêmes valeurs au nom d'une norme généralisable, soit la Nation, la République, le savoir universel, qu'il soit humaniste ou technique¹⁹ ». Il critique ainsi les auteurs qui se sont penchés sur l'étude des identités bilingues dans les écoles en milieu urbain; il associe, entre autres, ces recherches à une vision cosmopolite de la diversité culturelle, vision qu'il considère dangereuse pour la culture d'expression française en Amérique : « les francophones ont peu à gagner à troquer le vieil habit du nationalisme canadien-français contre l'habit neuf du pluralisme identitaire²⁰ ». Selon lui, cette vision de la diversité « repose ultimement sur un individu fragilisé, sur des identités culturelles floues, sans véritables frontières et assises²¹ ».

Au cours de la dernière décennie, des chercheurs ont voulu rompre avec cette perspective normative (et plutôt pessimiste) afin de comprendre le sens des identités bilingues du point de vue des acteurs sociaux concernés, c'est-à-dire les jeunes. Ici, l'identité bilingue n'est pas vue d'emblée comme une menace au fait canadien-français. En d'autres termes, l'identité bilingue n'est pas vue *de facto* comme le signe d'une absence d'identification au groupe francophone minoritaire. Ces études, s'inscrivant au sein d'un courant que nous qualifions de microsociologique sont principalement de nature qualitative et abordent l'identité

Sudbury, Prise de Parole, 2007, p. 208.

¹⁹ Joseph Yvon Thériault, *De l'école de la nation aux écoles communautaires ou de l'école d'en-haut à l'école d'en-bas*, Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire, 2002, [En ligne] <http://www.acelf.ca/liens/crde/articles/03-theriault.html> (consulté le 9 septembre 2009).

²⁰ Joseph Yvon Thériault et E.-Martin Meunier, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 232.

²¹ Joseph Yvon Thériault, *Faire société... op. cit.*, p. 157.

comme un phénomène complexe²². Christine Dallaire²³ utilise le concept d'hybridité pour décrire cette forme identitaire où deux identités culturelles distinctes se reconfigurent – soit les identités francophone et anglophone – en un « nouveau mélange²⁴ ». Selon Diane Gérin-Lajoie²⁵, ce nouvel état identitaire n'engage pas un refus *de facto* de la francophonie et ne doit pas être associé à un phénomène transitoire menant nécessairement à l'assimilation au groupe majoritaire anglophone. Dans son étude quantitative,

²² Julie Boissonneault, « Bilingue/francophone, Franco-Ontarien/Canadien français : choix des marques d'identification chez les étudiants francophones », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 173-192; Christine Dallaire et Claude Dennis, « Asymmetrical Hybridities: Youths at Francophone Games in Canada », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 30, n° 2, 2005, p. 143-167; Phyllis Dalley, « Héritiers des mariages mixtes : possibilités identitaires », *Éducation et francophonie*, vol. 31, n° 1, 2006, p. 1-7; Georges Duquette, « Les différentes facettes identitaires des élèves âgés de 16 ans et plus inscrits dans les écoles de langue française de l'Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 77-92; Diane Gérin-Lajoie, « Parcours identitaires de jeunes francophones à l'école secondaire », dans Normand Labrie et Sylvie A. Lamoureux (dir.), *L'éducation de langue française en Ontario : enjeux et processus sociaux*, Sudbury, Prise de parole, 2003, p. 169-186; François-Pierre Gingras, « Appartenance linguistique et identité plurielle chez les jeunes universitaires au Canada, en France et en Belgique », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, p. 237-255; Jean Lafontant, « Le "Je" dans la chambre aux miroirs », *Francophonies d'Amérique*, n° 10, 2000, p. 53-68; Jean Lafontant, « Langue et identité culturelle : points de vue des jeunes francophones du Manitoba. Les francophonies canadiennes minoritaires à l'aube du XXI^e siècle », *Francophonies d'Amérique*, n° 14, 2002, p. 81-88; Jean Lafontant et Thibault Martin, « L'amour de la langue et les langues de l'amour », *Recherches sociographiques*, vol. XLI, n° 3, 2000, p. 479-507; Mariette Thériberge, « L'identité culturelle d'étudiants de la formation à l'enseignement : sentiments et référents identitaires », *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, vol. 33, n° 3, 1998, p. 265-283.

²³ Christine Dallaire, « "Not just Francophone": The Hybridity of Minority Francophone Youth in Canada », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, n° 28, 2004, p. 163-199.

²⁴ *Ibid.*, p. 163.

²⁵ Diane Gérin-Lajoie, « Identité bilingue et jeunes en milieu francophone minoritaire : un phénomène complexe », *Francophonies d'Amérique*, n° 12, 2001, p. 61-69; Diane Gérin-Lajoie, *Parcours identitaires...*, *op. cit.*; Diane Gérin-Lajoie, « La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 171-179.

Georges Duquette²⁶ a démontré que pour de nombreux jeunes l'identité bilingue constitue une façon idéale de tenir compte de leur langue maternelle et de la culture de leur famille, tout en considérant la présence manifeste de l'anglais dans l'environnement extérieur. À l'instar de ces travaux, nos recherches ont démontré que les jeunes se réclamant d'une identité bilingue mobilisent leur identité selon les situations rencontrées; ces stratégies leur permettent ainsi de se mouvoir entre les groupes minoritaires et majoritaires afin de bénéficier des avantages que leur double statut leur procure aux plans économique, social et politique²⁷. Certains jeunes tentent de se fondre dans les deux groupes à la manière d'un caméléon, de façon à bénéficier d'une intégration maximale au sein de chacun des groupes, alors que d'autres misent sur l'expression de leur identité distinctive dans chacun des groupes linguistiques afin de maintenir un sentiment de cohérence identitaire²⁸. L'identité bilingue est alors comprise comme faisant partie d'un processus d'articulation d'une ambivalence identitaire – un processus qui « n'est pas [vu] comme un état de confusion, mais une réponse stratégique et une volonté de produire une identité cohérente relativement à des expériences sociales hétérogènes²⁹ ». Plus spécifiquement, dans le cas de jeunes issus de familles exogames, l'identité bilingue constitue une façon d'assurer une continuité et une cohérence sur le plan du parcours biographique³⁰.

²⁶ Georges Duquette, *Les différentes facettes...*, *op. cit.*; Georges Duquette, « Le bilinguisme des élèves inscrits dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario : perceptions, valeurs et comportement langagier », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 32, n° 3, 2006, p. 665-689.

²⁷ Annie Pilote, « Construire son identité ou reproduire la communauté », dans Michel Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français. Formation, mouvements et identité*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2007, p. 83-112.

²⁸ Annie Pilote, « Les chemins de la construction identitaire : une typologie des profils d'élèves d'une école secondaire de la minorité francophone », *Éducation et francophonie*, vol. XXXIV, n° 1, printemps 2006, p. 39-53.

²⁹ Annie Pilote, *Construire son identité ...*, *op. cit.*, p. 97.

³⁰ Annie Pilote, « Suivre la trace ou faire son chemin? L'identité culturelle des jeunes en milieu francophone hors Québec », *Revue internationale d'études canadiennes*, n° 36, automne 2007, p. 229-251.

Un troisième courant, plus pragmatique, replace l'identité bilingue au sein d'un questionnement relatif au maintien des communautés francophones – un maintien s'effectuant notamment à travers une dialectique entre variables macrosociales et microsociales telles que la vitalité ethnolinguistique familiale, scolaire et socio-institutionnelle ainsi que l'identité. Dans une recherche quantitative menée auprès d'élèves de dix provinces canadiennes ainsi que des États de la Louisiane et du Maine aux États-Unis, Rodrigue Landry, Kenneth Deveau et Réal Allard considèrent que l'identité bilingue peut mener vers l'assimilation si elle n'est pas accompagnée d'un engagement identitaire francophone³¹. Pour ces auteurs, qui reconnaissent d'emblée le phénomène de l'identification bilingue chez les jeunes des communautés francophones minoritaires, l'hybridité peut parfois mener à des effets soustractifs au plan de la francité : « L'identité bilingue en soi ne ferait pas problème, mais le fait qu'elle soit souvent associée à un affaiblissement de l'identité francophone devient inquiétant pour l'avenir des communautés francophones³² ». Selon cette perspective, le vécu minoritaire est perçu comme étant le fruit d'une articulation entre déterminisme social (structures) et autodétermination identitaire (individu) : « C'est lorsque la socialisation ethnolangagière favorise chez les personnes une identité forte et engagée que la collectivité développe la masse critique de dirigeants et d'agents qui participent à la vie communautaire du groupe et aux institutions qui nourrissent son identité collective³³ ».

Selon la perspective pragmatique, le rôle de la famille et de l'école comme agents de socialisation à une identité linguistique ou à des identités linguistiques est crucial. Les études menées par

³¹ Rodrigue Landry et Réal Allard, « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, 1997, p. 561-592.

³² Kenneth Deveau, Réal Allard et Rodrigue Landry, « Engagement identitaire francophone en contexte minoritaire », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 110.

³³ *Ibid.*, p. 112.

Landry, Allard et Deveau témoignent de l'importance de ces agents de socialisation en soutenant qu'une francité familioscolaire conjointe contribuerait au développement d'un bilinguisme additif (c'est-à-dire d'un bilinguisme ne générant pas de pertes au niveau de l'appartenance et de l'identification à la francophonie minoritaire)³⁴. Les conclusions de ces études appuieraient ainsi le modèle des balanciers compensateurs, un modèle selon lequel la mise en valeur de la langue la plus faible dans l'environnement extérieur aux milieux familiaux et scolaires pourrait compenser les effets de la langue dominante en milieu socio-institutionnel. Ainsi, selon cette théorie, ce ne serait pas le type de famille (exogame ou endogame) qui mènerait vers l'assimilation à l'anglais, mais plutôt la dynamique prenant place au sein de celle-ci³⁵. Cette importance accordée à la socialisation familioscolaire est également soulignée par Claudette Tardif³⁶ à partir d'une étude quantitative dans trois écoles francophones de l'Alberta. Les résultats de son étude confirment la thèse évoquée précédemment selon laquelle la famille et l'école sont des sphères majeures dans l'identification bilingue des jeunes. Gérin-Lajoie³⁷ considère également que la famille joue un rôle de premier plan alors qu'elle constitue un lieu de socialisation primaire, où les premières interactions prennent place.

Dans l'optique de notre approche comparative, il est intéressant de souligner qu'à ce jour peu de travaux se sont penchés sur l'identité linguistique des jeunes issus de l'école anglaise au Québec. Réal Allard, Rodrigue Landry et Richard Y. Bourhis³⁸

³⁴ Rodrigue Landry et Réal Allard, *op. cit.*

³⁵ Kenneth Deveau et Rodrigue Landry, « Identité bilingue : produit d'un déterminisme social ou résultat d'une construction autodéterminée? », dans Michel Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français. Formation, mouvements et identité*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 2007, p. 113-134.

³⁶ Claudette Tardif, « Variables de fréquentation de l'école secondaire francophone en milieu minoritaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXI, n° 2, 1995, p. 311-330.

³⁷ Diane Gérin-Lajoie, *Identité bilingue ...*, *op. cit.*

³⁸ Réal Allard, Rodrigue Landry et Richard Y. Bourhis, « La disposition cognitivo-affective sur le plan ethnolangagier d'élèves francophones et anglophones du Québec », dans Gabriele Budach et Jürgen Erfurt (dir.), *Identité franco-canadienne et société civile québécoise*, Leipzig, Leipziger

ont toutefois mené une étude permettant de démontrer que l'identification bilingue chez le groupe anglophone est modérément forte, les jeunes s'associant généralement aux deux cultures. L'identification bilingue, voire trilingue, est également une composante relevée par Patricia Lamarre³⁹ et Diane Gérin-Lajoie⁴⁰ concernant l'identité linguistique des jeunes fréquentant l'école de langue anglaise au Québec. Jack Jedwab et Hugh Maynard⁴¹ soulignent également le bilinguisme caractérisant les jeunes fréquentant le réseau scolaire anglophone. Enfin, une recherche qualitative que nous avons menée dans une école secondaire de langue anglaise de la ville de Québec a permis de dégager la présence d'identités bilingues chez les élèves⁴². Le mémoire de maîtrise de Karine Vieux-Fort qui s'inscrit dans ce projet de recherche a également montré le rôle important qu'occupent la famille et l'école dans la transmission des langues⁴³.

Cette recension des écrits permet de constater l'importance que prend la socialisation familiale et scolaire dans l'articulation de configurations identitaires bilingues chez les jeunes de minorités de langue officielle au Canada. Dans une logique comparative, elle permet également de constater que les analyses empiriques et les réflexions concernant ce phénomène sont plus développées au sein du champ de recherche portant sur les francophonies minoritaires qu'au sein du champ de recherche portant sur les anglophones du Québec. Enfin, elle permet également de situer notre approche au sein des trois courants

Universitätsverlag, 1997, p. 151-164.

³⁹ Patricia Lamarre, *op. cit.*

⁴⁰ Diane Gérin-Lajoie. « Le rôle de l'école dans le développement du rapport à l'identité chez les élèves », Conférence publique dans le cadre des Rendez-vous du CRIEVAT, Université Laval, Québec, novembre 2007.

⁴¹ Jack Jedwab et Hugh Maynard, « Politics of Community: The Evolving Challenge of Representing English-Speaking Quebecers », dans Richard Y. Bourhis (dir.), *The Vitality of The English-Speaking Communities of Quebec: From Community Decline to Revival*, Montréal, Centre d'études ethniques des Universités montréalaises / Université de Montréal, 2008, p. 161-180.

⁴² Karine Vieux-Fort et Annie Pilote, *op. cit.*

⁴³ Karine Vieux-Fort, « Représentations de la communauté anglophone et positionnements identitaires de jeunes scolarisés en anglais à Québec », mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 2009, 193 p.

mentionnés précédemment. En fait, nos interrogations de recherche partent d'une préoccupation pour l'avenir des minorités linguistiques au Canada; en ce sens, nous rejoignons le courant idéaliste. Toutefois, nous choisissons d'étudier la réalité sociale à partir de l'expérience individuelle et subjective des jeunes acteurs sociaux – une approche microsociologique de la question. De plus, nos réflexions de recherche sur la socialisation familiale et scolaire ainsi que sur le poids des langues rejoignent en quelque sorte des enjeux pragmatiques liés à la vitalité ethnolinguistique des groupes minoritaires. Maintenant, avant de présenter nos résultats de recherche comparatifs, nous présentons le cadre théorique duquel découlent nos analyses.

3. Cadre théorique

Le cadre théorique sur lequel nous nous appuyons est centré sur les processus de socialisations à travers lesquels l'individu construit son identité linguistique. Rappelons que, selon Guy Rocher⁴⁴, la socialisation est définie comme « le processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre⁴⁵ ».

Toutefois, la socialisation n'est pas qu'un processus de transmission qui s'impose à l'individu, lui inculquant une identité sans égard à sa subjectivité. À l'instar de François Dubet⁴⁶, nous concevons l'identité comme le fruit d'une expérience sociale qui n'est pas définie comme une attribution unilatérale, mais comme un « travail » de l'acteur qui oriente son action et cherche à construire son unité à partir des différents éléments de sa vie sociale. Ainsi, selon cette perspective, l'identité n'est pas une donnée fixe, mais une façon – en perpétuel changement – pour un individu de se positionner au sein de la société dans laquelle

⁴⁴ Guy Rocher, *Introduction à la sociologie générale*, 3^e édition, Montréal, Hurtubise HMH, 1992 [1969], 685 p.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 131.

⁴⁶ François Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, 272 p.

il évolue. Dans ce sens, la construction de l'identité n'est jamais complétée. Le jeune participe pleinement à la construction de sa propre identité en acceptant (ou en rejetant) certains éléments de la structure sociale ou même en définissant lui-même ce qu'il espère devenir par l'exercice de sa créativité.

Malgré cela, une personne ne peut pas se définir uniquement à partir de sources qui lui sont internes. L'identité est le fruit d'une négociation entre un processus de transmission, réalisé notamment au cours de la socialisation familiale et scolaire, et un processus de subjectivation qui caractérise le rapport à soi. Dans la perspective interactionniste goffmanienne empruntée par Claude Dubar⁴⁷, l'individu construit son identité à partir d'une tension constitutive entre sa volonté subjective (« identité réelle ») et le regard posé par les autres (« identités virtuelles »). Dans sa relation avec autrui, l'individu cherche à la fois une reconnaissance de son identité et un sens en fonction d'une identité pour soi (*qui je dis être*) qui s'inscrit dans son parcours biographique et son expérience sociale. Son identité renvoie, d'une part, à l'héritage d'identités et, d'autre part, à la construction d'identités prospectives à travers lesquelles peuvent s'exercer la créativité et la capacité critique des individus. À travers ce jeu de négociations qui marque la socialisation d'une personne, l'identité peut évoluer selon des continuités ou des ruptures par rapport à ses expériences antérieures. En effet, le processus de socialisation est continu : il évolue, se transforme et se module en fonction des éléments vécus durant le parcours de vie⁴⁸.

Parmi les principaux agents de socialisation, on retiendra ici la famille et l'école – deux agents occupant un rôle clé dans la transmission langagière et identitaire⁴⁹. D'abord, la famille est un point d'ancrage majeur puisqu'elle est « un lieu de mémoire

⁴⁷ Claude Dubar, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 2000 [1991], 255 p.

⁴⁸ Jean-Pierre Schmitt et Dominique Bolliet, *La socialisation*, Rosny Cedex, Bréal, 2002, 124 p.; Muriel Darmon, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 2006, 127 p.

⁴⁹ Rodrigue Landry et Réal Allard, *op. cit.*; Kenneth Deveau et Rodrigue Landry, *op. cit.*

où se transmettent des souvenirs qui permettent d'ancrer les identités dans un passé commun et où se partagent des expériences⁵⁰ ». Malgré l'importance de la famille dans la formation des identités, son rôle socialisateur est aujourd'hui remis en question par plusieurs sociologues. En effet, la famille, qui se trouvait traditionnellement au cœur du processus de socialisation, tend désormais à s'effacer devant le rôle grandissant d'autres institutions telles l'école⁵¹. Selon Muriel Darmon, l'institution scolaire serait alors « la plaque tournante de la socialisation primaire, à la fois institution de socialisation spécifique et espace de mise en contact et d'articulation des autres formes de socialisation⁵² ». Certes, la place considérable accordée à l'école dans la socialisation s'explique, entre autres, par l'importance et la durée qu'occupe l'expérience scolaire dans la vie d'un individu.

4. Méthodologie

L'objectif de cette recherche comparative était de comprendre comment les jeunes construisent leur identité à travers leur expérience sociale en milieu linguistique minoritaire. À cette fin, deux études de cas ont été réalisées : l'une en contexte francophone minoritaire à Fredericton au Nouveau-Brunswick⁵³, l'autre en contexte anglophone minoritaire dans la ville de Québec. En ce qui concerne le contexte néo-brunswickois, il est important de mentionner que même si 33 % de la population de la province est francophone, cette proportion se situe plutôt à 7,3 % à Fredericton. Au Québec, le groupe de langue maternelle anglaise

⁵⁰ Jean-Pierre Schmitt et Dominique Bolliet, *op. cit.*

⁵¹ *Ibid.*; Kathryn R. Wentzel et Lisa Looney, « Socialization in School Settings », dans Joan E. Grusec et Paul D. Hastings (dir.), *Handbook of Socialization. Theory and Research*, New York / London, The Guilford Press, 2007, p. 382-403.

⁵² Muriel Darmon, *op. cit.*, p. 62.

⁵³ Annie Pilote, « La construction de l'identité politique des jeunes en milieu francophone minoritaire : le cas des élèves du Centre scolaire communautaire Sainte-Anne à Fredericton », Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2004, 340 p.

constitue 8,2 % de la population⁵⁴, alors que ce pourcentage chute à 1,43 % dans la ville de Québec. Le taux de bilinguisme chez les francophones néo-brunswickois est de 71 % alors qu'il est de 68 % chez les anglophones du Québec (voire au-delà de 80 % chez les jeunes de 15 à 24 ans)⁵⁵.

Les données analysées dans cet article proviennent d'entretiens biographiques semi-dirigés réalisés en 2001 auprès de 19 élèves d'une école secondaire française de Fredericton et en 2007 auprès de 28 élèves de deux écoles secondaires anglaises de Québec. La collecte de données par entretiens individuels s'est inspirée de la méthode des récits de vie⁵⁶; elle visait à susciter chez les élèves interrogés une réflexion sur leur construction identitaire à partir d'expériences vécues au cours de leur trajectoire biographique, et ce, en portant une attention spéciale aux dynamiques familiales et scolaires qui les ont marqués. Un guide d'entretien similaire, adapté à chaque contexte, a été utilisé auprès des deux groupes à l'étude. Des volontaires ayant reçu l'accord de leurs parents ont été recrutés dans chacune des écoles sélectionnées. Une diversité de profils a été recueillie selon la logique de diversification intragroupe⁵⁷ et non selon celle de la représentativité statistique; nous avons ainsi tenu compte de l'âge et du niveau scolaire des élèves, du genre ainsi que de la langue de leurs parents. Tous les entretiens, d'une durée approximative d'une heure, ont été réalisés en milieu scolaire dans un local privé. Ils ont été enregistrés à l'aide d'un magnétophone puis retranscrits en *verbatim*. Chaque

⁵⁴ Statistique Canada (2007), *Le portrait linguistique en évolution, Recensement de 2006*, N° 97-555-XIF au catalogue, [En ligne] <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/language/pdf/97-555-XIF2006001.pdf> (consulté en décembre 2007).

⁵⁵ Philippe Parenteau, Marie-Odile Magnan et Caroline Thibault, *Portrait socio-économique de la communauté anglophone au Québec et dans ses régions*, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société, 2008, 260 p.

⁵⁶ Daniel Bertaux, *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*, Paris, Éditions Nathan Université, 1997, 127 p.

⁵⁷ Alvaro Pires, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologie », dans Jean Poupart, Lionel H. Groulx, Jean-Pierre Deslauriers, Anne Laperrière et Robert Mayer (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 1997, p. 113-172.

entretien a ensuite été analysé à l'aide d'une fiche-synthèse individuelle établie en fonction du parcours biographique de chaque élève en mettant l'accent sur la socialisation langagière familiale (langue transmise par les parents) et scolaire (langue transmise par l'école) et sur le choix de l'identité linguistique exprimée par chacun. Considérant le type de données dont nous disposons, l'analyse reste toutefois limitée au récit reconstruit par le jeune en ce qui a trait à son expérience familiale et scolaire. Il est à noter qu'une recherche ethnographique sous un mode d'observation participante serait nécessaire pour analyser de manière plus approfondie les interactions qui caractérisent la socialisation prenant place au sein de la famille et de l'école.

5. Configurations familioscolaires et identitaires

Afin de comparer les résultats qualitatifs des deux terrains de recherche, nous avons établi une catégorisation commune regroupant les choix identitaires exprimés par les jeunes selon leur socialisation familioscolaire. Par la socialisation familiale, nous entendons ici les types de famille desquelles sont issus les répondants selon la(les) langue(s) combinée(s) des deux parents (couples endogames minoritaires, endogames majoritaires ou exogames). Par socialisation scolaire, nous entendons la socialisation relative à la fréquentation de l'école de la minorité. La classification a été effectuée à l'aide de la question suivante : l'identité exprimée par les répondants se situe-t-elle en continuité ou en rupture face à la socialisation réalisée dans la famille et à l'école? Les données permettent-elles d'observer des recompositions ou des réappropriations identitaires? Les élèves de notre corpus étant tous scolarisés à l'école de la minorité, les résultats seront présentés en fonction des types de familles dont ils sont issus.

5.1. Élèves issus de familles endogames minoritaires

Certains élèves provenant de familles endogames minoritaires peuvent s'inscrire dans une première logique qualifiée de « continuité familioscolaire » – une logique selon laquelle on observe

des jeunes en continuité identitaire avec leur environnement familial et scolaire. Cette configuration s'observe au sein des deux minorités linguistiques que nous avons étudiées. Par exemple, Carole⁵⁸ du Nouveau-Brunswick a deux parents francophones et elle fréquente l'école française. Son identité personnelle se trouve en continuité avec ses origines familiales et son expérience scolaire. À la maison, elle n'a pas le droit de s'exprimer en anglais afin de ne « pas perdre notre langue », dit-elle. Même si Carole démontre une identité francophone affirmée, il reste que celle-ci perçoit le bilinguisme comme une nécessité – une tendance que l'on retrouve dans l'ensemble du corpus de Fredericton. Peter, pour sa part, est né au Québec de deux parents anglophones et n'a fréquenté que l'école anglaise. Il se considère uniquement anglophone canadien. Il souhaite que la communauté anglophone soit plus présente au Québec : « ...avec tout ce qui se passe, on est, disons la minorité. On se fait *engulfed* [engouffrer] par les francophones ».

Une deuxième configuration propre aux élèves issus de couples endogames minoritaires émerge de notre corpus d'élèves fréquentant l'école française à Fredericton (une configuration que l'on ne retrouve cependant pas chez les élèves issus de l'école anglaise de Québec). Cette reformulation identitaire se retrouve chez des élèves ayant été scolarisés à l'école de la minorité francophone et se définissant bilingues de par leur socialisation réalisée dans le milieu social ambiant. Nous les classifions ici de « bilingues par le milieu social ». Par exemple, Nicholas de Fredericton a deux parents francophones. Bien qu'il soit scolarisé en français, il passe une bonne partie de son temps à jouer au hockey dans une ligue où les interactions se déroulent majoritairement en anglais. Pour lui, se définir en tant que bilingue lui permet de concilier deux mondes parallèles desquels il se sent partie prenante : « depuis que je suis né que j'entends l'anglais, ça fait que je pense que ça avait un impact sur moi aussi ». Ajoutons enfin que pour cette catégorie de répondants, faire partie d'un groupe minoritaire est

⁵⁸ Afin de préserver la confidentialité, tous les noms utilisés sont des pseudonymes.

davantage perçu comme un avantage (associé au bilinguisme) plutôt que comme un manque face au groupe linguistique majoritaire.

5.2. Élèves issus de familles endogames majoritaires

Il est maintenant intéressant d'observer les configurations identitaires prenant place chez les jeunes issus de familles endogames majoritaires. Une première dynamique, que l'on qualifie de « continuité familiale », se retrouve au sein de nos deux corpus. Cette catégorie inclut les élèves qui, bien que scolarisés à l'école de la minorité, inscrivent leur identité en continuité avec leur socialisation familiale. Dans le corpus de Fredericton, par exemple, Cindy vit avec sa mère qui est anglophone (père absent) et elle a toujours été scolarisée en français. Elle s'identifie en tant qu'anglophone. À l'exception de l'école, elle vit complètement en anglais et s'identifie exclusivement au groupe majoritaire anglophone. Elle ne semble pas s'être approprié le projet de l'école et de la communauté francophone :

Je sais qu'on [l'école] est distingué des Anglais, mais je veux dire, comme à matin il faut qu'on commence une activité où il faut que l'on décore une porte avec un artiste en français. Comme, je ne *care* [m'intéresse] pas [...]. Les Anglais ne vont pas être tout excités d'être anglophones puis ils ne vont pas décorer leurs portes en anglais. Nous autres, on fait tellement parler!

Au Québec, nous observons le cas d'Olivier. Issu de deux parents francophones et fréquentant l'école anglaise, il ne se considère que francophone québécois: « Je parle le québécois puis je suis fier... je ne veux pas me conformiser [*sic*] à l'anglais ». Les jeunes de cette catégorie tendent à pratiquer leurs activités sociales, sportives et culturelles dans la langue de la majorité et à y inscrire leurs projets d'avenir professionnels et familiaux.

Une dernière forme de configuration n'émerge que parmi les élèves québécois issus l'école anglaise; cette catégorie inclut des élèves provenant de couples endogames majoritaires (c'est-à-dire uniquement francophones) qui bénéficient du droit d'inscrire leurs enfants à l'école de la minorité. Ces élèves, que nous clas-

sifions de « bilingues par l'école de la minorité », ont été en quelque sorte transformés par l'école; ils se définissent en effet comme bilingues malgré une socialisation familiale exclusivement menée en français. Mélinda, qui illustre bien ce cas de figure, se définit ainsi: « Je suis bilingue québécoise. Je n'utilise pas souvent le mot francophone ».

5.3. Élèves issus de familles exogames

Examinons maintenant les configurations identitaires observées chez les jeunes issus de familles exogames. Une configuration qualifiée de « rupture familiale » se retrouve au sein de nos deux corpus. Elle inclut les élèves provenant de couples exogames qui ont été scolarisés à l'école de la minorité et qui s'inscrivent en rupture identitaire avec la culture de l'un ou l'autre de leurs parents. Michel du Nouveau-Brunswick a un père anglophone et une mère francophone. Contrairement à son frère qui s'identifie au groupe francophone, celui-ci préfère parler anglais et il se définit principalement comme anglophone : « Ma mère vient du Québec, ça fait qu'elle parle français, mais même avec ma mère, je parle anglais ». Au Québec, nous pouvons mentionner le cas d'Ashley. Cette élève a une mère anglophone et un père francophone québécois; elle se considère uniquement anglophone canadienne : « *I am an Anglophone because I'm proud of being an Anglophone!* » [*Traduction libre*: Je suis une anglophone parce que je suis fière d'être une anglophone!]. Elle dit ne pas aimer le français « comme sa mère » et ne pas se sentir Québécoise.

Une autre configuration identitaire prenant place chez les élèves issus de couples exogames inclut les jeunes disant situer leur identité « à la frontière des deux communautés ». Au Nouveau-Brunswick, Martine a une mère francophone et un père anglophone. Elle se dit bilingue parce qu'elle connaît et utilise les deux langues sans accent : « je suis fière que je peux avoir une culture qui est anglophone, mais aussi je peux être francophone en même temps ». Au Québec, Julie a une mère anglophone et un père francophone. Elle dit s'identifier aux deux communautés; elle est incapable de choisir entre les deux : « *I don't feel more part*

of one or more part of the other... I think it's restricting ourselves again, keeping ourselves in little bottles » [Traduction libre: Je ne me sens pas davantage partie de l'un ou de l'autre... Je pense que c'est se restreindre encore, de se cantonner dans de petites bouteilles].

Deux autres catégories concernant les élèves issus de couples exogames ressortent au sein de nos deux corpus. Ces configurations incluent des élèves se considérant bilingues, mais avouant accorder un peu plus d'importance à l'un des deux groupes de langue officielle. Dans la première configuration, on trouve des élèves se déclarant « bilingues, mais ayant un penchant identitaire pour le groupe minoritaire » – l'école ayant contribué à leur recomposition identitaire. Fréquentant l'école de langue française à Fredericton, Éric parle anglais à la maison avec sa mère anglophone et son père francophone. Il se dit bilingue, mais l'école semble avoir contribué à sa reformulation identitaire en faveur de la langue minoritaire : « les deux aspects sont importants, mais peut-être le français occupe une meilleure place dans mon cœur, à cause que j'ai fait 12 ans d'école française ». Fréquentant l'école de langue anglaise au Québec, Shannon provient d'une mère franco-ontarienne et d'un père anglophone. Elle se considère bilingue, mais davantage anglophone puisqu'elle va à l'école de la minorité anglophone : « *I am bilingual... but a little bit more English just because of where I go, you know, the main language I actually practice at high school is English* » [Traduction libre: Je suis bilingue... mais peut-être un peu plus anglophone seulement à cause de là où je vais, tu sais, la principale langue que je pratique à l'école secondaire est l'anglais].

La seconde configuration comprend les jeunes se définissant en tant que « bilingues, mais ayant un penchant identitaire pour la majorité ». Cette catégorie inclut des élèves issus de couples exogames ayant été scolarisés à l'école de la minorité; ils se déclarent bilingues tout en s'identifiant davantage au groupe majoritaire. Mélissa de Fredericton a une mère francophone et un père anglophone; sa langue d'usage à la maison est l'anglais. Elle se caractérise comme bilingue, mais s'identifie surtout

comme anglophone bien qu'elle se dise aussi « acadienne », car elle juge que l'école lui a transmis l'héritage culturel de sa mère. Pour sa part, Clara de Québec a une mère anglophone italienne et un père francophone. Elle se considère bilingue, mais davantage francophone québécoise : « Pour moi [l'anglais] c'est plus relié à l'école. Parce que si ce n'était pas de l'école, je n'aurais aucune appartenance à l'anglais ». Dans ces deux cas-types, l'école permet une certaine appartenance à l'identité du groupe linguistique minoritaire, mais il reste que l'identité de ces jeunes semble davantage s'inscrire en continuité avec l'identité linguistique majoritaire de l'un des parents.

Dans l'ensemble, ces résultats comparatifs mettent en lumière la diversité des configurations identitaires découlant des socialisations familiales et scolaires des jeunes dans les deux contextes minoritaires. Ils permettent en effet de tenir compte à la fois de l'influence relative de la famille et de l'école dans la transmission de l'identité face au milieu social, du poids des langues et du bricolage identitaire mené par l'acteur social. Ces résultats permettent également de comparer les différentes dynamiques qui caractérisent les jeunes des deux minorités de langue officielle au Canada. La réflexion qui suit portera à la fois sur les similarités ainsi que sur les différences entre les deux corpus (c'est-à-dire sur les configurations que l'on ne retrouve que chez l'une ou l'autre des deux minorités). Nous traiterons notamment des rapports de force existants dans notre corpus entre la langue « hyper centrale » qu'est l'anglais et la langue « super centrale » qu'est le français.

6. Discussion et conclusion

Cette étude comparative a permis de constater que l'identité bilingue est une forme identitaire à la fois présente chez les jeunes de l'école française en milieu minoritaire et les jeunes de l'école anglaise au Québec. Bien que cette recherche, en donnant la parole aux jeunes, s'inscrive au sein du courant microsociologique, il reste qu'elle débouche sur des enjeux pragmatiques découlant de facteurs macrosociaux (tels que les rapports de force entre les langues anglaise et française). En effet, les réalités socia-

les qui découlent de cette identité bilingue ne sont pas les mêmes chez les deux communautés linguistiques que nous avons étudiées. L'identité bilingue chez les jeunes issus de l'école anglaise au Québec ne semble pas impliquer une perte sur le plan de l'appartenance anglophone puisque l'anglais est omniprésent en Amérique du Nord.

De même, les jeunes francophones issus de l'école anglaise s'identifient en tant que « bilingues » même s'ils proviennent de foyers unilingues francophones. Ainsi, l'école de la minorité anglophone ne ferait pas que transmettre une connaissance de la langue anglaise – comme semblent le souhaiter certains parents –, mais serait également un agent de socialisation participant à la construction identitaire des jeunes et favorisant une appartenance à l'identité anglophone. Deux études qualitatives sont d'ailleurs arrivées au résultat suivant : fréquenter l'école anglaise dans le contexte local de la ville de Québec créerait *de facto* une appartenance identitaire, bien que non exclusive, à la minorité linguistique⁵⁹.

L'importance du poids des langues dans le contexte des minorités linguistiques officielles au Canada permet de mieux saisir les dynamiques de construction identitaire présentes chez les élèves du secondaire que nous avons interrogés. Le poids de la langue « hyper centrale » qu'est l'anglais semble davantage chargé de défis en ce qui a trait aux minorités francophones qu'en ce qui a trait aux minorités anglophones. Ainsi, concernant les francophonies minoritaires, nous constatons, à l'instar de Landry et de ses collègues, que la socialisation familioscolaire en français semble primordiale dans le maintien de la vitalité ethnolinguistique de la minorité. Du côté de la minorité linguistique anglophone, les défis diffèrent alors que la régulation de la langue française dans la province de Québec (loi 101) ne semble pas contrecarrer l'identification des jeunes au fait anglais. Rappelons d'ailleurs que, dans notre corpus, nous retrouvons certains jeunes de familles endogames francophones s'associant à l'anglophonie depuis leur passage à l'école anglaise. Ainsi, même dans le

⁵⁹ Marie-Odile Magnan, *op. cit.*

contexte québécois où la langue de la majorité est le français, le poids de la langue anglaise « hyper centrale » se fait ressentir.

Cette étude nous amène finalement à penser que le poids de l'anglais et du français est inégal au Canada malgré la dualité linguistique officielle. La comparaison entre les deux minorités linguistiques est essentielle pour mieux comprendre les dynamiques relatives aux contextes spécifiques, local et provincial, dans lesquels évoluent ces minorités. Devant la force d'attraction de l'anglais et la prévalence des identités bilingues dans certains milieux, la francophonie canadienne fait non seulement face à l'enjeu de la transmission de la langue française aux futures générations, mais aussi à sa mise en valeur dans l'ensemble canadien. Toutefois, nos résultats devraient aussi mettre en garde les élites scolaires par rapport à une vision normative des identités et au risque à associer trop étroitement la notion de « réussite » à celle d'« identité francophone ». Un jeune ne peut-il pas réussir sa construction identitaire et parvenir à exprimer avec confiance son identité personnelle même si celle-ci ne correspond pas à la vision de la communauté minoritaire? Si la francophonie veut prendre en compte les formes de l'identité contemporaine, l'enjeu n'est-il pas davantage de favoriser l'engagement vis-à-vis du fait français plutôt qu'une appartenance exclusive à cette langue?

Au Québec, les enjeux relatifs aux identités bilingues sont difficiles à interpréter selon les catégories de jeunes auxquels on se réfère. D'abord, pour les élèves de familles anglophones et exogames, l'identité bilingue révèle une modalité d'appartenance compatible avec les politiques linguistiques québécoises vis-à-vis du français tout en maintenant une appartenance au fait anglais. Toutefois, devant les migrations importantes des jeunes anglophones bilingues hors de la province⁶⁰, il semble bien que l'identité bilingue ne soit pas suffisante pour assurer l'enracine-

⁶⁰ William Floch et Joanne Pocock, « The Socio-economic status of English-speaking Quebec: Those who left and those who stayed », dans Richard Y. Bourhis (dir.), *The Vitality of the English-speaking Communities of Quebec: From Community Decline to Revival*, Montréal, Centre d'études ethniques des Universités montréalaises / Université de Montréal, 2008, p. 35-61.

ment territorial de jeunes dans la province. L'enjeu qui se dessine pour le Québec est donc celui de l'insertion sociale mais aussi professionnelle des jeunes anglophones et des jeunes bilingues. Enfin, les identités bilingues chez les jeunes de familles francophones québécoises amènent à constater que l'école anglaise ne fait pas qu'assurer la transmission d'une langue (fonction de qualification), mais à construire des identités (fonction de socialisation) – un constat auquel arrivent également Claire McGlynn et ses collaborateurs⁶¹. Les parents francophones québécois ayant droit à l'école de la minorité anglophone et qui choisissent cette langue d'enseignement afin de favoriser l'acquisition de la langue anglaise chez leurs enfants sont-ils bien conscients des conséquences identitaires de leur choix? Bien que le milieu social assure une socialisation à la langue française et à la culture québécoise, la famille demeure un lieu important de socialisation qui devrait permettre aux jeunes de construire une cohérence identitaire en dépit de leur immersion dans le système scolaire de la minorité linguistique.

Les analyses présentées dans cet article, bien que préliminaires et qualitatives, permettent de replacer les débats portant sur l'avenir des francophonies minoritaires au sein d'une perspective comparative. Les expériences individuelles retrouvées dans les deux corpus mettent au jour une ressemblance frappante : celle de l'existence d'identités bilingues chez les jeunes fréquentant une école de la minorité au Canada. Les identités bilingues des jeunes ne seraient donc pas uniques à la minorité francophone canadienne. Les résultats permettent aussi de bien prendre conscience de l'importance de la socialisation familiale et scolaire sur le processus de construction identitaire des jeunes. Puis, les réflexions sur le poids des langues, sur la force inégale d'attraction entre la langue « hyper centrale » qu'est l'anglais et la langue « super centrale » qu'est le français, représentent une piste de recherche qui demanderait à être vérifiée dans de futures enquê-

⁶¹ Claire McGlynn, Patricia Lamarre, Anne Laperrière et Alison Montgomery, « Journeys of Interaction: Shared Schooling in Quebec and Northern Ireland », *Diaspora, Indigenous, and Minority Education*, vol. 3, n° 4, 2009, p. 209-225.

tes quantitatives. En ce sens, l'analyse réalisée dans cet article peut être vue comme une première étape de la construction méthodique d'un objet de recherche, la deuxième étant l'enquête de vérification⁶².

Bibliographie

- Allard, Réal, Rodrigue Landry et Richard Y. Bourhis, « La disposition cognitivo-affective sur le plan ethnolangagier d'élèves francophones et anglophones du Québec », dans Gabriele Budach et Jürgen Erfurt (dir.), *Identité franco-canadienne et société civile québécoise*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 1997, p. 151-164.
- Association canadienne d'éducation de langue française, *Carte des écoles francophones du Canada*, 2008, [En ligne] <http://www.acelf.ca/c/outils/carte.html> (consulté en avril 2008).
- Bernard, Roger, *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Hearst, Le Nordir, 1998, 238 p.
- Bertaux, Daniel, *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*, Paris, Éditions Nathan Université, 1997, 127 p.
- Boissonneault, Julie, « Bilingue/francophone, Franco-Ontarien/Canadien français : choix des marques d'identification chez les étudiants francophones », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 20, 1996, p. 173-192.
- Calvet, Louis-Jean, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette, 2005, 294 p.
- Calvet, Louis-Jean, *Le « poids » des langues*, conférence prononcée au colloque Vues d'ici et d'ailleurs. Minorités linguistiques et francophonies en perspective (ACFAS), le 5 mai 2008, Québec.
- Dallaire, Christine, « "Not just Francophone": The Hybridity of Minority Francophone Youth in Canada », *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, n° 28, 2004, p. 163-199.

⁶² Anne Laperrière, « La théorisation ancrée (Grounded Theory) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées », dans Jean Poupard, Lionel-H. Groulx, Jean-Pierre Deslauriers, Anne Laperrière et Robert Mayer (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 1997, p. 309-340.

- Dallaire, Christine et Claude Dennis, « Asymmetrical Hybridities: Youths at Francophone Games in Canada », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 30, n° 2, 2005, p. 143-167.
- Dalley, Phyllis, « Héritiers des mariages mixtes : possibilités identitaires », *Éducation et francophonie*, vol. 31, n° 1, 2006, p. 1-7.
- Darmon, Muriel, *La socialisation*, Paris, Armand Colin, 2006, 127 p.
- Deveau, Kenneth, Réal Allard et Rodrigue Landry, « Engagement identitaire francophone en contexte minoritaire », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 73-120.
- Deveau, Kenneth et Rodrigue Landry, « Identité bilingue : produit d'un déterminisme social ou résultat d'une construction autodéterminée? », dans Michel Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français. Formation, mouvements et identité*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 2007, p. 113-134.
- Dubar, Claude, *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 2000 [1991], 255 p.
- Dubé, François, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, 272 p.
- Duquette, Georges, « Les différentes facettes identitaires des élèves âgés de 16 ans et plus inscrits dans les écoles de langue française de l'Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 77-92.
- Duquette, Georges, « Le bilinguisme des élèves inscrits dans les écoles secondaires de langue française de l'Ontario : perceptions, valeurs et comportement langagier », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 32, n° 3, 2006, p. 665-689.
- Floch, William et Joanne Pocock, « The Socio-economic status of English-speaking Quebec: Those who left and those who stayed », dans Richard Y. Bourhis (dir.), *The Vitality of the English-speaking Communities of Quebec: From Community Decline to Revival*, Montréal, Centre d'études ethniques des Universités montréalaises / Université de Montréal, 2008, p. 35-61.
- Foucher, Pierre, « Legal environment of official languages in Canada », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 185, 2007, p. 53-69.
- Gérin-Lajoie, Diane, « Identité bilingue et jeunes en milieu francophone minoritaire : un phénomène complexe », *Francophonies d'Amérique*, n° 12, 2001, p. 61-69.

- Gérin-Lajoie, Diane, « Parcours identitaires de jeunes francophones à l'école secondaire », dans Normand Labrie et Sylvie A. Lamoureux (dir.), *L'éducation de langue française en Ontario : enjeux et processus sociaux*, Sudbury, Prise de parole, 2003, p. 169-186.
- Gérin-Lajoie, Diane, « La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 171-179.
- Gérin-Lajoie, Diane, « Le rôle de l'école dans le développement du rapport à l'identité chez les élèves », Conférence publique dans le cadre des Rendez-vous du CRIEVAT, Université Laval, Québec, novembre 2007.
- Gérin-Lajoie, Diane et Christine Lenouvel, « Le rapport à l'identité chez les jeunes des minorités de langues officielles au Québec et en Ontario », dans *L'identité sur mesure : jeunesse et construction identitaire*, 77^e Congrès de l'ACFAS, Université d'Ottawa, Ottawa, 2009.
- Gingras, François-Pierre, « Appartenance linguistique et identité plurielle chez les jeunes universitaires au Canada, en France et en Belgique », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2005, p. 237-255.
- Jedwab, Jack, *The Chambers Report, Ten Years After: The State of English Language Education in Quebec, 1992-2002*, The Missisquoi Reports, vol. 4, 2002, Montréal, The Missisquoi Institute.
- Jedwab, Jack et Hugh Maynard, « Politics of Community: The Evolving Challenge of Representing English-Speaking Quebecers », dans Richard Y. Bourhis (dir.), *The Vitality of The English-Speaking Communities of Quebec: From Community Decline to Revival*, Montréal, Centre d'études ethniques des Universités montréalaises / Université de Montréal, 2008, p. 161-180.
- Lafontant, Jean, « Les "Je" dans la chambre aux miroirs », *Francophonies d'Amérique*, n° 10, 2000, p. 53-68.
- Lafontant, Jean, « Langue et identité culturelle : points de vue des jeunes francophones du Manitoba. Les francophonies canadiennes minoritaires à l'aube du XXI^e siècle », *Francophonies d'Amérique*, n° 14, 2002, p. 81-88.
- Lafontant, Jean et Thibault Martin, « L'amour de la langue et les langues de l'amour », *Recherches sociographiques*, vol. XLI, n° 3, 2000, p. 479-507.
- Lamarre, Patricia, « Anglo-Quebec today: Looking at community and schooling issues », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 185, 2007, p. 109-132.

- Landry, Rodrigue et Réal Allard, « L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 23, n° 3, 1997, p. 561-592.
- Laperrière, Anne, « La théorisation ancrée (Grounded Theory): démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées », dans Jean Poupart, Lionel-H. Groulx, Jean-Pierre Deslauriers, Anne Laperrière et Robert Mayer (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 1997, p. 309-340.
- Magnan, Marie-Odile, « Franchir les frontières scolaires, franchir les frontières identitaires? De l'école de langue anglaise vers l'université francophone », *Ethnologies*, vol. 31, n° 2, 2010, p. 289-312.
- Martel, Angéline, « Compétition idéologique et les droits scolaires francophones en milieu minoritaire au Canada », *Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 49, n° 4, 1993, p. 734-775.
- Martel, Angéline, *Droits, écoles et communautés en milieu minoritaire, 1986-2002 : analyse pour un aménagement du français par l'éducation*, 2001, [En ligne] http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_032001_f.php (consulté le 2 septembre 2009).
- McGlynn, Claire, Patricia Lamarre, Anne Laperrière et Alison Montgomery, « Journeys of Interaction: Shared Schooling in Quebec and Northern Ireland », *Diaspora, Indigenous, and Minority Education*, vol. 3, n° 4, 2009, p. 209-225.
- Parenteau, Philippe, Marie-Odile Magnan et Caroline Thibault, *Portrait socio-économique de la communauté anglophone au Québec et dans ses régions*, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société, 2008, 260 p.
- Pilote, Annie, « La construction de l'identité politique des jeunes en milieu francophone minoritaire : le cas des élèves du Centre scolaire communautaire Sainte-Anne à Fredericton », Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2004, 340 p.
- Pilote, Annie, « Les chemins de la construction identitaire : une typologie des profils d'élèves d'une école secondaire de la minorité francophone », *Éducation et francophonie*, vol. XXXIV, n° 1, printemps 2006, p. 39-53.
- Pilote, Annie, « Construire son identité ou reproduire la communauté », dans Michel Bock (dir.), *La jeunesse au Canada français. Formation, mouvements et identité*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2007, p. 83-112.
- Pilote, Annie, « Suivre la trace ou faire son chemin? L'identité culturelle des jeunes en milieu francophone hors Québec », *Revue internationale*

- d'études canadiennes*, n° 36, automne 2007, p. 229-251.
- Pilote, Annie et Sandra Bolduc, *L'école de langue anglaise au Québec. Bilan des connaissances et nouveaux enjeux. Document d'interprétation rétrospectif (phase 1)*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2007, 56 p.
- Pilote, Annie et Marie-Odile Magnan, « L'éducation dans le cadre de la dualité linguistique canadienne. Quels défis pour les communautés en situation minoritaire? », *Canadian Journal of Social Research / Revue canadienne de recherche sociale*, édition inaugurale, été 2008, p. 47-63.
- Pires, Alvaro, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologie », dans Jean Poupard, Lionel H. Groulx, Jean-Pierre Deslauriers, Anne Laperrière et Robert Mayer (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur, 1997, p. 113-172.
- Rocher, Guy, *Introduction à la sociologie générale*, 3^e édition, Montréal, Hurtubise HMH, 1992 [1969], 685 p.
- Schmitt, Jean-Pierre et Dominique Bolliet, *La socialisation*, Rosny Cedex, Bréal, 2002, 124 p.
- Statistique Canada (2006), *Profils des secteurs de recensement du SR 0101.00, Québec (RMR) et Québec de 2006*.
- Statistique Canada (2007), *Le portrait linguistique en évolution, Recensement de 2006*, N° 97-555-XIF au catalogue, [En ligne] <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/language/pdf/97-555-XIF2006001.pdf> (consulté en décembre 2007).
- Tardif, Claudette, « Variables de fréquentation de l'école secondaire francophone en milieu minoritaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXI, n° 2, 1995, p. 311-330.
- Théberge, Mariette, « L'identité culturelle d'étudiants de la formation à l'enseignement : sentiments et référents identitaires », *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, vol. 33, n° 3, 1998, p. 265-283.
- Thériault, Joseph Yvon, *De l'école de la nation aux écoles communautaires ou de l'école d'en-haut à l'école d'en-bas*, Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire, 2002, [En ligne] <http://www.acelf.ca/liens/crde/articles/03-theriault.html> (consulté le 9 septembre 2009).
- Thériault, Joseph Yvon, *Faire société. Société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de Parole, 2007, 384 p.
- Thériault, Joseph Yvon et E.-Martin Meunier, « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert

et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada. Nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008, p. 205-238.

Vieux-Fort, Karine, « Représentations de la communauté anglophone et positionnements identitaires de jeunes scolarisés en anglais à Québec », mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 2009, 193 p.

Vieux-Fort, Karine et Annie Pilote, « Représentations de la communauté anglophone et positionnements identitaires chez des jeunes scolarisés en anglais à Québec : explorations méthodologiques », *Glottopol. Revue internationale de sociolinguistique* (à paraître).

Wentzel, Kathryn R. et Lisa Looney, « Socialization in School Settings », dans Joan E. Grusec et Paul D. Hastings (dir.), *Handbook of Socialization. Theory and Research*, New York / London, The Guilford Press, 2007, p. 382-403.